

Fin de vie à l'hôpital



Le passage de la vie à la mort est un saut dans l'inconnu, qui, la plupart du temps aujourd'hui se fait en compagnie du seul personnel soignant. Afin de les aider dans cette tâche d'accompagnateur si redoutable.



Des responsables de formation ont organisé une table ronde réunissant des représentants de divers spiritualités, et j'ai eu l'honneur de représenter le judaïsme.

Tous les ans, l'école d'infirmières rattachée au Centre Hospitalier Universitaire Régional de Dijon organise une formation à l'attention des élèves infirmières spécialisées en soins palliatifs. Il s'agit d'une table ronde, où six et sept personnes représentant divers spiritualités parlent chacune environ dix minutes, et exposent des points de vue, généralement complémentaire sur l'attitude des divers spiritualité face à notre mort commune. Je représente le judaïsme, au côté d'autres personnes ayant souvent des profils assez différents du mien. Il y a souvent des aumôniers, des prêtres, ou de simples fidèles.

Les exposés ne sont pas toujours bien centrés sur les besoins du personnel soignant, et au fil des années, les organisateurs tâchent de centrer les orateurs sur l'essentiel. Cette année, ils ont réuni des élèves, et ont collationné les questions qui ont été remises à tous les animateurs. Je vous les transmets dans l'ordre où elles m'ont été communiquées, je les ai regroupé en cinq catégories, leur affectant une couleur

- Attitudes des personnes en fin de vie (carmin)
- Le rôle de l'aumônier vis à vis des personnes en fin de vie (bleu)
- L'éthique juive face à la vie et à la mort (vert)
- Rites et coutumes accompagnant la mort (vermillon)

Le personnel soignant et la laïcité. (noir)

Les questions :

- 1 En quoi la spiritualité aide les personnes en fin de vie ? 2 Sont-ils souvent sollicités ?
- 3 Quels sont les demandes des patients et des proches ?
- 4 Lorsque vous allez voir les patients, quels retours avez-vous ?
- 5 Quelle est votre vision de l'accompagnement face à la mort ?
- 6 Avez-vous des situations qui vous ont marquées ??

7 Intervenez-vous vers des patients non pratiquants, athées, d'autres religions ?

8 Quel est le rituel religieux lors de la fin de vie ?

9 Vous rendez-vous dans des milieux hospitaliers pour prodiguer des derniers sacrements ? Comment êtes-vous amené à intervenir dans les différents services de soins palliatifs ?

10 Quel est votre rôle/mode d'intervention dans le service de soins palliatifs ?

11 Comment se déroule une toilette mortuaire en fonction de la religion ou culture ?

12 Le don d'organe est-il autorisé ?

13 Si le projet de loi sur l'euthanasie est adopté en France, cela irait-il contre les principes religieux ?

14 La prise en charge d'un patient diffère-t-elle en fonction de l'âge et de la religion. Quelles sont les croyances post-mortem pour les différents cultes ?

15 Peut-on faire une cérémonie dans la chambre d'hôpital des patients ?

16 Avez-vous un positionnement sur le suicide médicalement assisté ?

17 Que représente la mort selon votre religion ?

18 Avez-vous une façon de faire pour la toilette mortuaire/position du défunt et pourquoi ?

20 Il y a-t-il une vie après la mort dans votre religion ?

21 Il y a-t-il des soins interdits dans votre religion ?

22 Il y a-t-il des rites en fin de vie et après la mort ?

23 Quels sont les différents rites mortuaires ?

24 Qu'attendez-vous des soignants dans les soins par rapport à l'accompagnement des patients ayant une religion ?

25 Quelle place laisse-t-on aux différents cultes sachant que nous sommes dans un pays laïc ?

26 Comment avez-vous adapté l'accompagnement en temps de crise sanitaire ?

27 Quel est la place du soignant dans les différents rites ?

•28 Comment peut-on se mettre en lien avec vous hors CHU ? exemple Valmy, Domicile,

•29 Il y a-t-il différentes pratiques en fonction du sexe dans la religion

1) L'attitude des mourants

Les personnes en fin de vie que j'ai rencontrées ont conscience d'entrer dans l'inconnu, quand la mort immédiate est une surprise, il y a parfois des réactions de colère, d'insurrection face à l'inéluctable, quand elle est attendue et acceptée, la personne se pose, et pose à son entourage des questions auxquelles personne n'a de véritable réponse. Souvent, le malade est trop affaibli pour s'exprimer. Ayant une petite expérience je ne m'étendrai pas sur ce point

2) Rôle de l'aumônier

Il n'existe plus de prêtres juifs depuis la destruction du temple en l'an 70 il **n'existe donc pas de sacrement de fin de vie**, accompagner un mourant est un devoir religieux pour les proches. La présence d'un fils, d'un conjoint d'un parent ou d'un ami qui peut être rabbin ou non est souhaitée mais non indispensable pour le salut de l'âme.

Je ne suis pas aumônier, j'ai été en contact avec des proches en fin de vie, car j'ai bientôt 80 ans, et à mon âge la mort ronge trop souvent. Toutefois mon expérience d'accompagnateur de personne en fin de vie est trop limitée pour me permettre d'en parler sérieusement.

Faut-il accompagner une personne non juive ? oui sans hésiter, nous avons l'exemple du Grand Rabbin Abraham Bloch, mort à l'ennemi en 1914, alors que muni d'une croix il accompagnait un soldat catholique mortellement blessé.



3) L'éthique Juive face à la vie et à la mort

La vie est sacrée, et pour sauver une vie, y compris la sienne toutes les obligations de la torah tombent sauf l'assassinat, les crimes sexuels, et l'idolâtrie.

En conséquence, **le don d'organe** serait interdit si on avait assassiné le donneur. Par exemple, on ne saurait recevoir un organe venant de Chine actuellement vu les horreurs qui s'y déroulent. Par contre des dons venus des pays « occidentaux » respectant l'éthique sont admis.

Toutefois, il y a eu une difficulté, il faut s'assurer que le donneur est bien mort au moment du prélèvement, or la tradition considérait que l'arrêt définitif cardiaque était indispensable pour déclarer une personne morte. Ceci aurait rendu les transplantations cardiaques illégales. Les rabbins ont admis que si le cerveau était vraiment mort, la personne l'était aussi et ont autorisé au XX^{ème} siècle les transplantations cardiaques en Israël. ([Ecouter sur Akadem, ou lire le résumé](#) sur le don d'organe) (*) https://www.mivyv.fr/journal/2022/22_01_don_organe_Akadem.pdf

Un cadavre est impure et sacré, pour cela il n'entre pas dans une synagogue, et on a pas le droit de le toucher, ni de le déplacer après ses funérailles. Donc en principe un prélèvement d'organe est une profanation de cadavre, donc interdit. Or pour sauver une vie, toutes les interdictions de la torah tombent, donc c'est autorisé sous condition que le prélèvement soit effectivement affecté à sauver un malade, et comme Delphine Horvilleur l'a si bien dit, les rabbins ont toujours su tordre les textes pour ne pas tordre les gens. En rendant la vue par un prélèvement de cornée, on sauve la mise à une personne qui aurait pu être aveugle, et on l'accepte.

L'**Euthanasie** est considérée comme un assassinat ou un suicide, et par principe est interdite dans le judaïsme, toutefois dès l'époque talmudique, on avait condamné l'acharnement thérapeutique. Voir le [journal de Daniel Fahri](#) (*). Donc les rabbins voient d'un bon œil les soins palliatifs, les sédations profondes qui évitent la douleur, mais n'apprécient pas qu'on débranche des appareils respiratoires aussi longtemps que la vie est présente.

La mort fait partie de la vie, le mot «vérité» en hébreu se dit «Émeth» É s'écrit avec la lettre Aleph, (un h muet) première lettre de l'alphabet (cf. Alpha grec) et qu'est-ce qui est Un ? c'est notre créateur. Mèth veut dire mort (on retrouve en arabe El Sheikh math... échec et mat le roi est mort) Les morts connaissent la vérité, celle de Dieu. Il n'existe pas d'au delà dans le judaïsme, mais on parle du monde qui vient, et nous y allons tous. Le talmud dit qu'un méchant est considéré comme mort, et qu'un juste reste vivant, même mort, pour cela dans la prière quotidienne, nous remercions D ieu qui ressuscite les morts.

Nous ignorons la vérité, car nous ne connaissons pas Dieu, ni ses intentions, si nous le savions, nous pourrions expliquer le mal, la souffrance du juste. Le judaïsme ignore l'enfer, la destruction attend les méchants, on a parlé dans la bible de Shéol, dans un sens ambigu, purgatoire ? tombeau ? et ce mot évoque Shoël question. La réponse est Émeth, Dieu la mort, la Vérité. Lorsque nous apprenons une mauvaise nouvelle, nous disons "[Barouh' Dayan Ha Émeth](#)" Bénit soit Le juge de la vérité ou Il est source de bienfaits, celui qui juge en vérité.

Alors, nous ne nous concentrons non pas sur Léolam Haba le monde qui vient, mais sur Léolam Azé, ce monde ci, et nous devons en faire un petit paradis qui un jour rejoindra peut-être le "leolam Abaa". A ceux qui nous précèdent et qui vont rejoindre ce monde de la connaissance, nous leur demandons de mettre de l'ordre dans leurs affaires, de nous pardonner les fautes que nous avons pu commettre à leur égard, et que leur souvenir soit une bénédiction pour ceux qui restent.

Coutumes et rites autour de la mort à l'hôpital

Quand une personne est au plus mal, notre tradition veut que des proches viennent lui tenir compagnie, tentent de la calmer, de lui manifester son amour, de l'écouter si le mourant peut encore parler, et les personnes présentes psalmodient des psaumes.

Hommes ou femmes ont droit au même respect et au même hommage. On ne doit rien faire pour hâter la mort, ce serait un crime, la personne est vivante jusqu'à son dernier souffle.

Au dernier moment, l'entourage, et si possible le mourant récitent la profession de foi, on ferme les yeux du mort, on l'allonge, les bras le long du corps, et on le recouvre entièrement. Le visage des défunts est toujours caché dans la tradition juive, il n'y a jamais de soins esthétiques post mortem.

Lorsque le décès a lieu à l'hôpital, il est recommandé de transférer le corps à domicile, chez l'un des enfants, ou le plus souvent dans un salon funéraire de l'entreprise chargée des pompes funèbres, afin que ses proches et amis puissent le veiller et réciter des psaumes en son honneur.

(*) https://www.mivy.fr/journal/2022/22_01_Euthanasie%20Fahri.pdf

Profession de foi des mourants

Trois fois :

* *Adonai melekh, Adonai malakh, Adonai yimlokh le'olam vaèd*

(Le Seigneur règne, Il a régné, Il régnera à jamais)

* *Baroukh shem kevod Malkhoutho le'olam vaèd*

(Béni soit le nom de Son Règne glorieux, à jamais)

* *Sept fois : Adonai Hou HaElohim (C'est le Seigneur qui est le Dieu) * Enfin, Shema Israël, Adonai Elohenou, Adonai E'had*

(Écoute Israël, le Seigneur Est notre Dieu, le Seigneur Est Un)

La toilette mortuaire est faite par des membres de la communauté juive, et l'enterrement a lieu le plus rapidement possible, la date est négociée entre la famille et les pompes funèbres. Les enterrements sont simples, sans fleurs ni couronne, ceux qui tiennent à faire un geste en mémoire du défunt, sont invités à faire des dons en son honneur à une œuvre de bienfaisance, afin que cela augmente les mérites du disparu.

Le personnel soignant, et la laïcité

Il n'y a pas de différences sensibles entre un malade en fin de vie, qu'il soit juif ou non, les différences entre les individus sont bien plus visibles que les différences entre les groupes.

La religion juive n'interdit aucun traitement permettant d'allonger la vie, ou de réduire les souffrances, des hommes et des femmes qui s'apprêtent à nous quitter.

Nous attendons de la part du personnel soignant un comportement humain, et compréhensif, le même qu'il a coutume de dispenser à toutes les personnes qui terminent leur vie à l'hôpital.

Il n'y a généralement pas de cérémonie ni dans la chambre du mourant, ni ailleurs dans l'établissement hospitalier. Des proches peuvent demander à se recueillir à la morgue, si le corps n'a pas été transféré dans un salon funéraire extérieur, on leur présentera alors le défunt, le visage toujours masqué par un drap, et les proches pourront rester un certain temps pour lui rendre hommage et réciter des psaumes.

Vous pouvez me contacter au 06 82 43 10 94, ou sur michel@mivy.fr et si nécessaire, je vous mettrai en relation avec notre rabbin.

Barou'h dayan haemet

Par Tamar Schwartz

Texte du cours visible sur

akadem.org/sommaire/cours/parlez-vous-juif-lejudaisme-mot-a-mot/

Décembre 2016

Barou'h Dayan haemet !

Voici une expression que je vous souhaite d'entendre le moins souvent possible...



En disant Barou'h Dayan Haémet on reconnaît que le malheur, comme le bonheur, proviennent d'un même juge suprême.

C'est par elle en effet qu'on accueille l'annonce d'une mauvaise nouvelle et plus spécialement celle d'un décès.

Regardons cette expression de plus près. Barou'h nous est maintenant familier si vous avez suivi les clips précédents... C'est le mot qui ouvre toutes les bénédictions et signifie que l'on reconnaît Dieu comme la source de tous les... bienfaits.

Étrange pour un pareil contexte... je vous l'accorde. Dayan signifie un juge. Et enfin émeth signifie vérité. Mot à mot cela signifie donc : Il est source de bienfaits, celui qui juge en vérité.

En d'autres mots: ce qui m'arrive est un malheur et au lieu de laisser échapper un "oh non" déchirant, je déclare accepter ta décision. Lorsqu'un être cher disparaît notre réaction spontanée est "pourquoi ? Pourquoi lui ? Pourquoi maintenant? Mais... c'est trop injuste !"

Et vous êtes en train de m'expliquer que je dois plutôt glorifier celui qui m'envoie cette épreuve et le qualifier de "juge de vérité"! Peut-on être vraiment sincère en le disant ? Le raisonnement derrière cette formule se trouve dans la Michna du Traité bera'hot qui dit la chose suivante :

« חייב אדם לברך על הרעה כשם שמברך על הטובה »

L'homme doit prononcer une BERA'HA (Bénédiction) pour un malheur au même titre que tu aurais prononcé une BERA'HA pour une bonne nouvelle. »

L'homme a l'obligation de reconnaître que le mal au même titre que le bien émane de Dieu.

En disant cela **j'énonce qu'il n'y a pas deux instances, un Dieu du bien et un Dieu du mal** en quelque sorte.

La Michna ne me dit pas de remercier pour la catastrophe qui me chavire. Il n'est pas interdit de pleurer. Loin de là. Je peux dire que la pilule est amère. Mais je ne peux pas dire que Dieu est injuste.

La Tora écrite nous apprend que le hasard n'existe pas, et nos Sages traduisent : Yech din veyech dayan (il y a un jugement et un juge), il existe un juge suprême qui préside aux destinées du monde et en particulier du terme de la vie de chacun.

Dieu s'intéresse, veille et décide du sort de chacun en fonction de sa conduite. De manière impartiale. Avec vérité (émet) disions-nous tout à l'heure. C'est ce que l'on appelle en hébreu la Hachga'ha, qu'on traduit souvent en français par la Providence.

Qu'il nous arrive un bienfait ou un malheur on reconnaît ainsi par une bera'ha que Dieu en est l'origine.

Si c'est une bonne nouvelle on dira Hatov vehamétiv (qui est bon et qui produit le bien) ou la bénédiction de chéhé'héyanou (qui nous a permis de vivre ce moment...).

Si c'est une mauvaise nouvelle on dira Barou'h dayan haemet, justement... Barou'h dayan Haemet nous incite également à calquer notre attitude sur celle de Dieu, pour autant que cela soit possible... à ressembler à Dieu justement en étant nous même Dayan Emet : c'est-à-dire apprécier la situation avec justice et discernement.

Plutôt qu'une expression embarrassée allant de la compassion feinte à la réelle empathie, l'hébreu nous incite à dire: je reconnais que le malheur aussi fait partie des sentences divines.

Cette annonce est grave. C'est une épreuve. C'est très douloureux et je vais devoir m'adapter à cette nouvelle réalité mais c'est une étape voulue par le Dayan haémet, par le Créateur.

Elle s'inscrit dans l'ordre naturel du cycle de la vie et c'est pour cela que Je prononce en connaissance de cause : BAROU'HDAYAN HA ÉMET.

Pour illustrer cette exigence, relisons l'histoire de la vente de Joseph. Son père Jacob est inconsolable. Il accuse même ses enfants et peut être même Dieu... de lui avoir ravi son fils ("lama haréotem li") 22 ans plus tard, en retrouvant son fils, Jacob dit le chema yisraël **Il affirme ainsi que le Dieu du malheur est également celui de la consolation, Hachem é'had Dieu est UN.**